



AVIS Publication

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que les comptes 2020 des fabriques d'Eglise suivantes ont été votés et approuvés en séance du Conseil communal en date du 27 avril 2021 :

- **SAINT GERY** de Limelette
- **SAINTS MARIE ET JOSEPH** du Blocry

Ces documents peuvent être consultés au Service Finances, espace du Cœur de Ville 1 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, à partir du 10 mai 2021.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 3 mai 2021.

Le Directeur général,

Grégoty Lempereur.



La Bourgmestre,

Julie Chantry.